

VERIFICATION PERIODIQUE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANTE

Le présent rapport a été établi suite à l'intervention effectuée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif en application de l'arrêté du 6 mai 1996 qui définit les conditions dans lesquelles la collectivité doit procéder à la vérification régulière du bon fonctionnement et de l'entretien des dispositifs d'assainissement non collectif. Outre les conditions de la visite, il rend compte du descriptif de l'installation, de son fonctionnement et de son impact sur le milieu environnant.

Référence dossier : 100

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom et prénom du propriétaire : GOMEZ Robert

Adresse du propriétaire : Résidence Vannetys 3 Bis Rue Saint Gildas 56000 VANNES

Nom et prénom de l'utilisateur : GOMEZ Robert

Adresse de la parcelle concernée : La Teulière 46130 GAGNAC SUR CERE

Section et numéro du cadastre de la parcelle : B 134

Date de la visite : vendredi 20 août 2010

Personnes rencontrées : Mme GOMEZ

Nom de l'intervenant : Christophe Viersou Tél. : 06 84 73 28 13

Service technique chargé de l'intervention : BD Environnement

Avenue Robert Destic - 46400 SAINT-CÉRÉ

Tél. : 05 65 38 79 30 - Fax : 05 65 38 05 87

E-mail : bdenvironnement@orange.fr

Est-ce la première visite : Oui

Si non, date de la dernière visite : -

Y a-t-il eu depuis la dernière visite des travaux sur l'habitation : -

Y a-t-il eu depuis la dernière visite des travaux sur le dispositif : -

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Type de résidence

Résidence secondaire

Nombre de chambres

2

Capacité d'accueil

4 équivalents habitants

Nombre d'utilisateurs permanents

1.2. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Pente du terrain

5 à 10%

Existe-t-il un point de captage d'eau potable à moins de 35 m

OUI

Superficie totale de la parcelle en m²

Non renseigné

Surface utilisable pour le traitement en m²

1.3. CARACTERISTIQUES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Année de réalisation du système :

Non renseigné

Nature de la surface des ouvrages (pelouse, friche...)

Pelouse

2. DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

2.1 COLLECTE DES EAUX USEES

Présence d'un point de visite (té, regard ...)	NON
Destination des eaux pluviales	Infiltration sur la parcelle
Les eaux vannes (toilettes) et les eaux ménagères (cuisine + salle de bains ...) sont-elles prétraitées séparément ?	OUI
Si oui : - destination des eaux vannes	Fosse septique
- destination des eaux ménagères	Non renseigné

2.2 BAC A GRAISSE

Présence d'un bac à graisse	Non renseigné
Si oui, - est-il placé à moins de 2 m de l'habitation	
- accès possible	
- volume en litres	
- existence d'une ventilation	
- destination des effluents dégraissés	

2.3 PRETRAITEMENT

Type de prétraitement	Fosse septique
Dispositif placé à moins de 10 m de l'habitation	OUI
Accès possible à la fosse	Regard d'accès dégagé
Volume de l'ouvrage en litres	1000
Destination des effluents prétraités	Fosse

2.4 VENTILATION

Existence d'une ventilation primaire (évent ou décompression)	NON
Si oui, - diamètre en mm	
- remontée au dessus du toit	
Existence de la ventilation secondaire (en sortie de fosse)	NON
Si oui, - diamètre en mm	
- remontée au dessus du toit	
- présence d'un extracteur	
Si oui, de quel type	

2.5 PREFILTRE

Présence d'un préfiltre	NON
Si oui, - est-il incorporé à la fosse toutes eaux	
- accès possible	
- présence de matériaux filtrants	

2.6 TRAITEMENT DES EAUX USEES

Existe-t-il un système de traitement	Non renseigné
Si oui, - quel type	
- accès possible	
Situation : + de 5 m de l'habitation	
+ de 3 m des arbres	
+ de 3 m des limites de propriétés	
Dimensionnement connu ? :	
Dimensionnement : Longueur total (m)	
superficie (m ²)	
profondeur (m)	
nombre de drains	
Existe-t-il un regard de répartition	NON
Si oui accès possible	
Existe-t-il des tés ou un regard de bouclage	NON
Si oui accès possible	
Existe-t-il un regard de collecte	NON
Si oui accès possible	

2.7 EVACUATION DES EFFLUENTS

Destination des effluents traités	Fossé
Autorisation de rejet	-
Possibilité de prélèvement pour analyse	NON

3. FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DE L'INSTALLATION

3.1 COLLECTE DES EAUX USEES

Dégradations constatées sur le(s) té(s) ou le regard de visite	ABSENT
Ecoulement correct	-
Présence d'eau stagnante	-
Fonctionnement du réseau de collecte	Non vérifiable

3.2 BAC A GRAISSE

Etat général du bac à graisse	Non vérifiable
Date de la dernière vidange	Non renseigné
Fréquence de vidange constatée	-
Quantité de graisse supérieure à la moitié du volume utile ?	Non vérifiable

3.3 PRETRAITEMENT

Etat général de l'installation	BON
Date de la dernière vidange	Non renseigné
Fréquence de vidange constatée	-
Présence d'odeurs	NON
Hauteur des boues supérieure à la moitié du volume utile ?	NON

3.4 VENTILATION

Fonctionnement de la ventilation secondaire	-
---	---

3.5 PREFILTRE

Etat général du préfiltre	ABSENT
Date du dernier lavage	-
Fréquence de nettoyage constatée	-
Fonctionnement	-
Colmatage	-

3.6 EQUIPEMENTS DE POMPAGE

Fonctionnement des équipements de pompage s'ils existent	ABSENT
--	--------

3.7 TRAITEMENT DES EAUX USEES

Présence d'eau stagnante sur le traitement	NON
Dysfonctionnements observés	NON
Dégradations constatées sur le regard de répartition	-
Ecoulement correct	-
Répartition des effluents correcte	-
Dégradations constatées sur le(s) té(s) ou le regard de bouclage	-
Présence d'eau	-

3.8 EVACUATION DES EFFLUENTS

Etat de l'exutoire	-
Dégradations constatées	NON

Prélèvement effectué sur les eaux traitées		NON	
Résultats	MES	Limites réglementaires	≤ 30 mg/l
	DBO5	Limites réglementaires	≤ 40 mg/l
Observations			

4. RISQUES ET AMELIORATIONS

4.1 RISQUES SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

Risque sanitaire évident (atteinte à la salubrité publique).

4.2 AMELIORATIONS ENVISAGEABLES

	TYPE DE PROBLEME	SOLUTION ENVISAGEABLE
Sur l'installation	Absence de prétraitement des eaux ménagères	Mise en place d'un bac à graisse recevant l'intégralité des eaux ménagères
	Absence de traitement des eaux prétraitées	Mise en place d'une filière adaptée à la nature du terrain et bien dimensionnée
Sur l'entretien	Fosse septique	A faire vidanger, par un professionnel, lorsque les boues occupent 50% du volume utile de la fosse afin d'éviter tout départ de boues vers l'épandage

5. CONCLUSION DU SPANC

Suite à la visite du vendredi 20 août 2010, le dispositif est considéré comme :

acceptable

partiellement acceptable*

non acceptable

* Dont le risque de pollution ne peut pas être écarté.

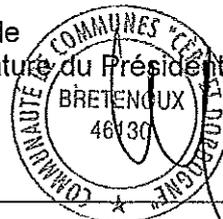
Commentaires : La réhabilitation du système d'assainissement est à prévoir dans les meilleurs délais.

Dès lors que le propriétaire aura décidé de réaliser les travaux visant à la réhabilitation de son dispositif d'assainissement, il devra déposer un dossier de demande d'installation (imprimé disponible en mairie) auprès du SPANC.

SAINT-CÉRÉ, le 09/09/2010
Le technicien de BD Environnement


Christophe VIERÇOU

BRETENOUX, le
Cachet et signature du Président



6. NOTIFICATION PAR LA COMMUNE

Vu et accepté par la commune.

GAGNAC SUR CERE, le 1er octobre 2010
Cachet et signature du Maire

Après visa, à retourner à la Communauté de Communes.



